L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 9 FEVRIER 1886. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 9 FEVRIER 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Hy Stern & Co., à leur salle d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Par B. Onorato, à la Bourse d'Encan St Charles—Propriété commerciale de choix dans le Deuxième District, No 38 rue Chartres, entre Douane et Bienville, 144 Actions du N. O. City & Lake R. R. 133 Actions du N. O. Gas-light Co. 150 Actions du Home Insurance Co. 40 Actions du N. O. Insurance Co.

Par Jas. P. Guinault, coin Bienville et Passage de la Bourse—Une mule noire, un dray, deux chevaux.

Par le Shérif, à la Bourse Arcade—1150 Actions du Chemin de fer de la Côte Nord du Honduras et Compagnie d'améliorations. Plusieurs terrains et bâtisses. Aussi, le contenu, installation, stock etc., de cette magnifique buvette et restaurant au local No 8 rue Carondelet.

Par Alfred Barnes, constable, No 94 Passage de la Bourse—Un lot de meubles de maison.

Par le Marshal des Etats-Unis, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal—Un certain lot de terre, avec les bâtisses et amélioration, qui s'y trouvent, sis dans le Premier District de cette ville.

Un Bureau de travaux publics à la Nouvelle-Orléans.

L'Association médicale et chirurgicale de la Nouvelle-Orléans vient de conquérir un nouveau titre à l'estime, à la reconnaissance de notre communauté: elle a pris l'initiative d'un beau mouvement, qui peut avoir les plus heureuses, les plus salutaires conséquences. Il s'agit de doter définitivement la ville des améliorations sanitaires qu'elle réclame à grands cris, depuis près de cent ans, qu'on lui promet sans cesse et qu'on ne lui a jamais accordées.

Les administrations politiques qui se sont succédé n'ont rien fait de bon ni d'utile, à cet égard; l'expérience est faite; elle est très concluante; elle démontre, de la façon la plus évidente, l'impuissance de nos édiles. Il y a là un vice radical qu'on n'extirpera pas; le mal est constitutionnel, incurable. Le politicianisme, avec ses incontinences et ses corruptions, a frappé nos conseils municipaux de stérilité, il les a rendus incapables d'aucune grande conception, d'aucune œuvre durable, d'aucune entreprise de longue haleine.

Tout espoir étant perdu, de ce côté, on est obligé de porter ses vues ailleurs. Ce qui s'est fait de vraiment bon, de vraiment utile, étant dû à l'initiative privée, c'est à l'initiative privée qu'il faut avoir recours.

Telle est la conception première de l'Association: C'est dans ce but qu'elle a fait, dernièrement, appel à nos principales associations et corporations scientifiques et commerciales — au Bureau de Santé, à l'Association sanitaire auxiliaire, à la Société médicale de la paroisse, à la Chambre de commerce, à la Bourse aux produits, à la Bourse des artisans et entrepreneurs.

Le plan proposé et adopté est simple, pratique, et d'une exécution facile: Créer, sur des bases solides, durables, une forte association de citoyens, chargée de fonder elle-même un Bureau des travaux publics, indépendant de l'administration urbaine, et d'où doit être absolument banni tout élément politique.

La grande question est de s'entendre sur un plan général d'améliorations sanitaires, de l'adopter définitivement, puis de le mettre à exécution, sans jamais broncher, sans jamais dévier, et de ne s'arrêter que quand la tâche sera accomplie. C'est là, au premier chef, une entreprise qui exige une parfaite suite dans les idées, une constance, une opiniâtreté inébranlables—deux qualités qui sont peut-être incompatibles avec le politicianisme, mais que l'on trouve souvent très développées dans les associations ordinaires des citoyens. La Société sanitaire auxiliaire nous en donne, depuis plusieurs années, de glorieuses preuves; avec des moyens très limités, n'ayant d'autre ressource que quelques contributions volontaires, elle a fait des choses vraiment bonnes, solides, qui défient la critique. Elle peut servir de point de départ à l'association nouvelle, de base, de modèle à l'entreprise qui commence. La voie est tracée; il n'y a qu'à l'élargir et à la prolonger. Aussi est-ce à elle que la Société médicale et chirurgicale s'est tout d'abord adressée; c'est dans son local qu'a eu lieu le premier meeting: c'est son président que l'assemblée a choisi pour diriger ses délibérations.

Cette dernière circonstance nous a valu un excellent discours de M. Edouard Fenner sur une question qu'il connaît à fond, à laquelle il a consacré de longues études. Il a très bien fait ressortir l'impuissance des différentes administrations qui se sont succédé à la Nouvelle-Orléans. Toutes ont fait de grandes promesses; toutes, peut-être, avaient de bonnes intentions, aucune n'a rien accompli de bien, ou, si une d'elles a parfois commencé quelque chose, ça été pour défaire ce qui s'était fait avant elle. On a dépensé millions sur millions en soi-disant travaux d'améliorations, qui n'ont abouti à aucun résultat appréciable; au bout de quinzaines aux d'efforts apparents et de dépenses qui ne sont que trop réelles, la ville est, à l'heure qu'il est, aussi insalubre que le premier jour. Les seules bonnes réformes qui aient eu lieu, on les doit au Bureau de santé, pour l'extérieur, et à l'Association sanitaire auxiliaire, pour l'intérieur.

Ce ne sont pas les plans d'améliorations qui manquent; ils abondent dans les cartons de l'Hôtel de Ville et ailleurs. Il y en a de remarquables, et y a de médiocres; les uns et les autres contiennent des parties excellentes et dont aurait tort de ne pas tirer profit. Mais à quoi bon tous ces projets qui sont restés sur le papier, et dont aucun n'a été mis à exécution? à peine un ingénieur, un voyer, avait-il fait adopter son œuvre, qu'il sortait, du scrutin, un autre ingénieur, un autre voyer, qui présentait un nouveau travail lequel était la contradiction et l'annulation de l'ancien. On commençait, quand, toutefois, on avait le temps de commencer quoi que ce fût; on n'achevait rien. Autant de travaux stériles, autant d'argent dépensé en pure perte.

M. Fenner a fait, à ce sujet, des citations très intéressantes, que nous regrettons de ne pas pouvoir reproduire. Ce qu'il y a d'étrange, de déplorable, c'est que les réflexions auxquelles nous nous livrons aujourd'hui, on les faisait déjà, il y a quarante ou cinquante ans; les plaintes étaient aussi vives, aussi fréquentes, aussi justifiées qu'aujourd'hui: à quoi ont-elles abouti? Absolument à rien. Pour la millième fois, il a été prouvé que nos administrations municipales sont impuissantes, que le politicianisme qui les domine est incorrigible, et que pour elles l'expérience a toujours été et restera à tout jamais lettre morte.

La conclusion du discours de M. Fenner—nous y insistons, parce que les mesures qu'elle propose ont été adoptées à l'unanimité—est:

La formation d'un comité composé du président de chacun des comités représentant les différentes organisations auxquelles on a fait appel et qui sont éminemment intéressées au règlement de l'importante question; la création, par le comité, d'un Bureau des travaux publics, dont les devoirs seraient nettement déterminés et qui aura à la disposition de tous les fonds nécessaires pour mener à bien l'entreprise; l'adoption, par le Bureau, d'un plan général de travaux d'assainissement, d'améliorations et de drainage publics; enfin, la nomination d'un comité de finances qui s'occupera de recueillir les fonds nécessaires.

Il va sans dire que le plan, une fois adopté, sera régulièrement et vigoureusement suivi par le Bureau directeur.

Le comité proposé par M. Fenner a été désigné sur l'heure, et M. J. O. Nixon, junior, acclamé président. Nous saurons, très prochainement, à quoi auront abouti ses travaux et quelles seront les conclusions de son rapport. Mais, dès aujourd'hui, nous pouvons affirmer qu'il s'est opéré une révolution bienfaisante dans les affaires sanitaires de la Nouvelle-Orléans; elles sont enfin arrachées aux intrigues du politicianisme et aux lenteurs de la routine. Plus de travaux exécutés au hasard et à bâtons rompus; un plan longuement élaboré, si l'on veut, mais bien conçu, bien déterminé —Voilà ce que nous réclamons depuis longtemps, voilà ce que nous allons obtenir. Ce n'est pas l'œuvre de quelques mois, assurément; il faudra plusieurs années pour la terminer, mais nous saurons au moins qu'une fois commencée, elle se continuera et s'achèvera. Et qu'on ne redoute pas le manque de fonds; ceux-ci abonderont, du jour où l'on verra qu'ils tombent entre des mains d'hommes honnêtes et dévoués; du jour où l'on verra que les avances faites et l'argent versé produisent un résultat évident, palpable; que les directeurs ne s'amusent plus à détruire le lendemain ce qui a été fait la veille, et qu'ils vont, avec autant de persistance que de loyauté, droit au but assigné d'avance.

Sur quoi reposent donc tous les succès de l'Association sanitaire auxiliaire? Sur la confiance de la population, qu'elle n'a jamais trompée, dont elle a toujours surpassé l'attente. Il en sera de même pour le Bureau des travaux publics, s'il se montre digne du rôle qu'il aspire à jouer —les mêmes causes produisant toujours les mêmes effets.

Le 25 janvier, a été inauguré, à Paris, un dispensaire où les enfants pauvres reçoivent gratuitement les soins médicaux.

Ce dispensaire, situé, 48, rue Ordener, est fondé par le docteur James Love fils, qui paye les frais d'installation et d'entretien.

L'établissement philanthropique que le docteur a créé en mémoire de sa mère, Mme Alix Love, a, dans des proportions plus modestes, bien des points de ressemblance avec le dispensaire Furtado-Heine.

Les affections de l'enfance y sont traitées gratuitement. Les maladies nées peut-être de l'ignorance et de l'incurie des parents, sont traitées avec un soin spécial. Les enfants reçoivent des vêtements, des jouets, des livres, des images, et, quand ils sont convalescents, on les envoie à la campagne, à la mer, aux frais de l'établissement.

Le docteur Parenteau, ancien chef de clinique du docteur Abadie.

Une piscine, contenant des eaux-mères de Salies de Béarn, occupent le centre de l'hôpital, et les enfants chétifs et malingres y prennent leurs ébats et y puisent une santé nouvelle.

A côté sont installés un service de douches très complet et un gymnase parfaitement agencé, où les pauvres petits rachitiques sont soumis à de bienfaisants exercices.

Nous nous réjouissons de pouvoir porter à la connaissance de nos lecteurs la nouvelle de cette généreuse création, qui fait le plus grand honneur au fils de l'excellent médecin homœopathe que tout Paris connaît.

M. Pasteur continue avec succès l'application de ses procédés au traitement de la rage. Ce traitement est gratuit, et d'ailleurs les malheureuses victimes des chiens enragés ne sont que trop souvent dans une situation qui ne leur permettent pas de rétribuer les soins qu'on leur prodigue. Aussi sommes-nous heureux d'apprendre qu'indépendamment du don généreux de 40.000 francs fait par M. le comte de Laubépin, et dont nous avons déjà parlé, une autre somme de 6.000 francs avait été précédemment versée à M. Pasteur par l'excuteur testamentaire de Mme veuve Daigran, dont le nom restera attaché à tant d'œuvres de bienfaisance.

Le *Journal des Débats* du 23 janvier:

Nous avons reproduit hier les principaux passages de l'exposé fait à la Société de géographie par M. de Brazza. Le succès de l'orateur a été très vif; il méritait assurément de l'être. Le récit de ces trois voyages, accomplis de 1875 à 1885, est un des plus curieux chapitres de l'histoire coloniale de notre temps. Ce qui en rehausse encore l'intérêt, c'est la simplicité de la mise en scène. M. de Brazza n'est enclin par nature ni à l'exagération, ni à la rhétorique. Ce qu'il a fait, il le raconte sans phrases et sans pose. On peut noter ce trait de caractère: il n'est pas commun à tous les explorateurs. Le Congo lui-même a vu sur ses rives des hommes dont l'activité était à la fois moins bienfaisante et plus tapageuse.

Rarement on a atteint d'aussi grands résultats avec d'aussi faibles moyens que ceux dont disposait M. de Brazza. Avec moins de 2 millions de francs et une poignée d'hommes, il a conquis à la France un territoire plus étendu qu'elle. Notre colonie du Gabon, qui ne comptait pas, dont le commerce s'élevait naguère à 2 millions de francs à peine, fait aujourd'hui pour 14 millions d'affaires. Aux bords de l'Ogooué et du Congo, on ne connaissait à peu près qu'un seul objet d'échange: les nègres. Le trafic de chair humaine a disparu, et d'importantes transactions commerciales ont pris naissance; elles se développent de jour en jour.

Tout cela s'est accompli sans violence, à force de persévérance et de patiente énergie. "Si nous avions voulu nous imposer par la force, dit M. de Brazza, nous n'aurions pas obtenu ce commencement de progrès qui nous a déjà dommagés de lents et pacifiques efforts." La méthode est bonne, et M. de Brazza conseille sûrement de ne point changer. Il conseille aussi de ne point aller trop vite, de ne point brusquer les choses, de ne pas essayer de transformer le pays du jour au lendemain. Les grands projets ne sont point son fait. Il ne songe pas à réclamer l'établissement d'un chemin de fer du Congo. Il estime que l'expérience tentée au Sénégal suffit. Il ne propose même pas une loterie de 20 millions, en quoi il se montre bon associé. Il est modeste dans son langage, plus modeste dans ses plans.

Il a encore une autre qualité: l'indulgence. Depuis qu'il est de retour, il n'a pas dit un mot de critique ou de récrimination contre le gouvernement de son pays, qui lui a joué d'assez mauvais tours. Pendant qu'il faisait des conquêtes, notre diplomatie faisait des reculades. Elle se montrait fort accommodante avec ses concurrents. D'autres que lui, une fois de retour, auraient prodigué à trois ou quatre rédacteurs de journaux, pour le moins, la confidence de leur méchante humeur. Il n'a pas pensé à exhaler son mécontentement; nous ne savons même pas s'il a été mécontent. C'est, décidément, un original.

On télégraphie à l'agence Havas:

Bucharest, 21 janvier,

Le tir comparatif entre la tourelle française de Saint-Chamond et celle allemande de Gruson est terminé.

Le mécanisme de la tourelle française est absolument intact et le tir de ses canons a la même précision qu'avant l'attaque.

Les officiers et les constructeurs sont restés dans cette tourelle pendant tous les essais.

La tourelle de Gruson a été disloquée par son propre tir et rendue inhabitable par la rupture et la projection des boulons et des écrous.

Son avant-cuirasse en fonte dure a été cassée aux sixième coup; la fonte dure de la tourelle de Saint-Chamond n'a pu être détériorée ni fendue par neuf coups.

Après battage, le tir de la coupole allemande était sans précision et sans réglage possible.

Le conseil des ministres d'Espagne a donné l'ordre d'établir des garnisons dans les Carolines, dans le groupe des Palaus et aux Marianne. En outre, une expédition maritime doit aller visiter les îles où l'*Alburra* a fait acte de souveraineté au nom de l'Allemagne. Une autre expédition maritime visitera les stations espagnoles de la côte occidentale d'Afrique.

Le *Globo* de Madrid, journal de M. Castelar, déclare que toute personne qui conspirera contre l'ordre de choses établi, sera *ipso facto* exclue de son parti.

LOUISIANE.

Le *Meschacébé*, Bonnet-Carré, paroisse St-Jean-Baptiste, du 6 février:

Après un janvier si rigoureux que ce celui que nous venons de quitter, chacun espérait que nous aurions au moins un février timide, car l'on dit que les mois se suivent et ne se ressemblent pas. Cet espoir était d'autant plus fortifié par la beauté du premier jour du mois. Malgré toutes les prophéties de Mathieu Lansberg de la localité qui annonçaient que nous allions nous lever lundi avec la pluie, la journée a été ravissante. Mais le lendemain soir, la pluie a tombé à torrents, le vieux Borée s'est mis à souffler sur nous de toute la force de ses poumons, et jeudi matin nous avions une forte glace. Ce n'est probablement pas le dernier tour que nous jouera cet impitoyable hiver.

Les habitants sucriers se demandent commenceront leurs souches et leurs plants de cannes par ces froids. Jusqu'ici il semble que les derniers, lorsqu'ils sont bien couverts en "windrow" ne sont pas atteints par le froid, mais là où la couche de terre qui les protège est trop mince on en trouve beaucoup qui sont affectés. Quant aux souches, il faut convenir aujourd'hui que le froid rigoureux du 8 au 12 janvier les a cruellement frappées. Le partie exposée à l'air a été complètement gelée et la sève, aigrie par la congélation, semble descendre dans le chicot jusqu'aux racines. A l'apparence, la souche est parfaitement saine, les yeux sont bien conservés, mais si l'on fend cette souche, on remarque que le centre est gelé et qu'une veine jaunâtre descend profondément dans les nœuds inférieurs. C'est, nous disent des planteurs de vieille expérience, la sève gelée qui descend et qui aura bientôt corrompu toute la souche si elle n'est promptement rasée. Cette opération, retardée par le mauvais temps qui a continué depuis le grand froid jusqu'à la fin de janvier, est l'unique salut de la souche; aussi les planteurs s'empressent-ils de le faire.

—Nous prions nos confrères de nous adresser leurs journaux à "Bomes Carré P. O.," au lieu de "Edgard" ou de "New Orleans." Cela nous éviterait des retards et des irrégularités dans la réception de nos échanges.

—Lundi, est décédée, en cette paroisse, Mme Adrinace Périlloux, née Desneyers, âgée d'environ 30 ans. La défunte était mère de six enfants.

Mardi dernier, est morte, en notre paroisse, de consomption pulmonaire, à l'âge de 27 ans, Mme Aimée Delongvert, née Montet. C'était une excellente nature, dévouée à sa famille, et dont la gentillesse lui gagnait l'estime de tous à première vue. La défunte était sœur de madame Jay, de St. Jacques, et de madame Joseph Lebrun, de notre paroisse.

Aux parents éplorés, nous serrons sympathiquement la main.

—Vendredi dernier, est mort à la Nouvelle-Orléans, à l'âge de 70 ans, et après quarante-trois années d'exercice de la médecine, le docteur Charles Turpin. Cette perte, irréparable pour l'Athénée Louisianais, pour le corps médical français et pour la littérature franco-louisianaise, a d'autant plus affligé la société orléanaise, que M. le docteur Turpin comptait parmi les médecins les plus instruits sortis de cette Faculté de Paris, si jalouse de ses diplômes. C'était un caractère supérieur sous tous les rapports, un père de famille modèle et une vaste intelligence qui aimait le beau sous toutes ses formes. Excellent littérateur, sa plume était facile, douce et entraînante, et sa dernière production littéraire intitulée: *Le Bouccrail*, est une page d'une éloquence sublime, qui sonne s'est, pour ainsi dire, vidé et qui fait venir les larmes aux yeux. "Avec lui, dit l'*Abeille* dans une notice nécrologique qui fait le plus grand honneur à la plume et au cœur de M. Placide Canonge, disparaît l'un de ces hommes de notre population louisianaise qui infligent un éloquent et retentissant démenti à ce scribe insulteur de notre race (M. Cable), qui a battu monnaie avec l'outrage et le mensonge. Nous pensons, nous devons citer le docteur Turpin comme une personnalité dotée de la double distinction du cœur et du talent."

A la famille du très-regretté médecin, dont les belles qualités du cœur et de l'esprit nous étaient bien connues, nous adressons, respectueusement, nos plus sincères condoléances.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 6 février:

Nous avons eu un autre coup de vent du nord, dans la nuit du mardi, et il en est résulté un froid très intense.

—Un nouveau bureau de poste a été établi à l'endroit où le chemin de fer traverse la route Lafourche. C'est sous la direction de M. W. O. B. McKneely.

—La fermeture de l'Atchafalaya est une affaire grave; elle intéresse toute une vaste et riche région. Bon nombre prétendent qu'elle amènera une inondation générale de la rivière Rouge; d'autres, au contraire, disent qu'il n'en résultera aucun dommage pour le pays, attendu que la clôture se ferait progressivement et ne serait complète qu'au bout de six années.

Nous nous sommes déjà prononcés contre cette fermeture et nous nous sommes déclarés les partisans de l'ouverture du Bayou Plaquemine. Il ne faut pas jouer avec une question aussi grave.

—Nous apprenons que la compagnie du *Merchants and Planters Packet* a obtenu le contrat pour le transport de la malle entre Bâton Rouge et Bayou Sara; Le contrat entre en vigueur, le 1er juillet prochain. Il est à espérer cependant que l'excellent petit bateau à vapeur *Morning Star*, qui est si populaire parmi nous, ne discontinuera pas son service; on aime tant le capitaine Pennywitt dans notre région!

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 6 février:

Encore une bonne semaine comme celle qui vient de finir, et la nouvelle levée de Turnerville sera complètement achevée.

—M. Louis Lozano est en train de pratiquer une large coupure dans la levée, afin de pouvoir irriguer ses champs de riz, la prochaine saison. M. Henry Deuhaut fait exactement la même chose sur la propriété Kuneman.

—L'ouragan de la nuit de mardi dernier a été d'une violence extraordinaire. A White Castle, situé à dix milles d'ici, les fils télégraphiques ont été renversés sur une longueur d'un quart de mille; on les a rétablis jeudi matin.

—La levée Magnolia sera achevée, lundi prochain. Elle a 20,000 pieds cubes de terre; elle aura été faite en moins de trois semaines, malgré les obstacles occasionnés par le mauvais temps. Les travaux sont fort beaux et très solides. Il faut d'avance s'y attendre; M. John McGinty, qui en avait pensé à exhaler son mécontentement; nous ne savons même pas s'il a été mécontent. C'est, décidément, un original.

—L'hon. T. T. Allain était ici, cette semaine. Il nous a informé que la levée de Greenback est à peu près finie. C'est encore là un beau et solide travail.

La levée Gueymard avance rapidement; elle sera bientôt terminée.

M. John McGinty a transporté sa nombreuse brigade d'ouvriers sur la levée des frères McCall, paroisse Ascension.

—Nos lecteurs savent que depuis 1880 nous demandons avec insistance que l'on améliore la navigation du bayou Plaquemine, à l'aide d'écluses placées à son embouchure. C'est un travail si important qu'il ne peut être entrepris par les particuliers; il faut que le gouvernement général s'en mêle.

Nous savons que le Congrès est lent dans ses délibérations, plus lent encore dans ses résolutions; par conséquent, il faut nous armer de patience. Nous en aurons. Inutile de répéter ce que nous avons dit depuis longtemps sur les avantages qui résulteraient de l'amélioration pour la Nouvelle-Orléans, les Attakapas la région des Opelousas, nous affirmant volontiers pour le commerce de tout l'Etat.

Mais, en cas que le gouvernement de Washington nous refuse son appui, il faudrait nous rabattre sur la compagnie de navigation dont M. David Barrow est président. Elle a été créée pour rendre le bayou navigable, en toute saison de l'année; elle pourrait achever l'œuvre en dépensant $10,000. Ce travail est tellement utile, il aurait des résultats si bienfaisants, qu'on reste étonné de voir qu'il n'a pas été entrepris plus tôt.

En attendant, essayons d'assainir notre localité. On pourrait jeter, au moyen de pompes, un courant d'eau dans le bayou, pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre; cela ne coûterait pas plus de $700 à $800. La santé de nos familles vaut bien la somme.

Convoquons, s'il le faut, un meeting en vue de recueillir les fonds pour acheter ou louer une pompe à vapeur. Un courant établi là où il n'y a que des eaux stagnantes, rendrait la région une des plus salubres de l'Etat.

—C'est par mégarde que nous avons omis de mentionner, dans notre tableau des récoltes de notre paroisse, tableau que nous avons publié la semaine dernière, les noms des MM. John et H. D. Dardenne, de Bayou Plaquemine. Ces messieurs ont fait 1700 sacs de riz—ce qui porte à 76,500 sacs la récolte d'Iberville.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 6 février:

Notre paroisse est bien triste en ce moment. Aucun fait à glaner pour le journal, excepté les quelques anxiétés qui se manifestent à propos des effets des gelées sur nos récoltes, et en particulier, sur les souches et le plant de cannes.

—Les forniers et les planteurs des deux paroisses East et West Baton Rouge se sont réunis mercredi, 3 février, dans l'édifice de l'Université d'Etat pour organiser un "Club de Fermiers" qui sera établi dans une des salles de l'institution. Le club s'est organisé; il se compose comme suit:

Président, l'hon. James L. Lobdell; vice-présidents, MM. L. Mills et John McQuade pour East Baton Rouge, W. H. Carey pour West Baton Rouge; secrétaire aux archives, M. N. J. Dougherty; secrétaire correspondant, le col. R. A. Carruth.

Le *Commercial*, Lake Charles, paroisse Calcasieu, du 6 février:

M. G. M. Brown, de Toledo, Ohio, est dans notre localité; il a l'intention de s'y établir et d'y faire lejardinage. Excellente idée, qui lui portera bonheur.

— Depuis qu'on a adopté l'ordonnance qui stipule la construction de réservoirs d'eau pour en fournir aux pompes à vapeur, en cas d'incendie, l'affaire n'a pas fait un pas. Nos édiles avaient jugé bon, pour grossir la caisse publique, de vendre aux enchères les rues que l'on aurait tirées de ces bassins; mais les voisins la réclament pour eux: ils disent que ces terres leurs reviennent de droit, qu'elles leur serviront à combler les endroits trop bas dans leurs propriétés. Il faudrait en finir avec cette petite lutte, qui retarde des travaux reconnus indispensables.

—La construction de la fabrique de glace, près de la scierie Drew, avance rapidement. L'achèvement en aura lieu avant la fin du mois.

—L'hon. M. Gay a présenté, à la Chambre fédérale, un projet de loi demandant une allocation de $300,000, pour améliorer l'embouchure de la rivière Calcasieu et établir un chenal navigable jusqu'à la hauteur de Lake Charles. Les efforts que l'on a tentés, jusqu'ici, dans ce but, n'ont pas réussi, pour deux raisons: 1, les études n'avaient pas été assez sérieusement poursuivies; 2, les allocations étaient insuffisantes. Espérons que l'on s'y prendra mieux, cette fois, et que l'on ne verra plus la barre, à l'entrée du cours d'eau, se reformer, après qu'on l'aura écartée.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 6 février:

Dans la nuit de mardi dernier, un vent violent, accompagné d'une pluie torrentielle, nous est arrivé du nord-ouest; avant le jour, il faisait un froid intense. Depuis, le temps ne s'est guère adouci, nous avons même eu des gelées. Un pareil temps, évidemment, retarde les travaux des champs; la charrue est restée presque toujours oisive, excepté là où il y avait de la terre à défricher. A l'époque où nous sommes, on avait déjà fait de nombreux labours, l'an dernier, et les récoltes du printemps étaient très avancées dans les jardins. Aujourd'hui, tout est en retard. Nous espérons, cependant, que l'année qui commence, sera heureuse pour nous. Tout nous autorise à compter sur une bonne récolte.

Nous publierons, demain, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

On sait que le ministre du commerce de France a consulté les chambres syndicales favorables au principe d'une Exposition en 1889 sur le point de savoir si cette Exposition doit être nationale ou internationale.

Bien que nous ayons déjà fait connaître l'avis de la chambre de commerce de Paris, voici, à titre de document, le texte de la lettre qui a été adressée par son président au ministre:

Paris, le 10 décembre 1885.

Monsieur le ministre du commerce,

Nous nous empressons de vous transmettre l'avis formulé par la chambre de commerce de Paris, dans sa séance du 9 de ce mois, pour satisfaire au désir que vous lui avez exprimé de connaître le sentiment du commerce et de l'industrie au sujet de l'Exposition universelle de 1889.

La chambre de commerce s'est déclarée favorable au principe de cette Exposition, qui provoquera l'affluence des étrangers à Paris, contribuera ainsi à ranimer les affaires et à tirer particulièrement le commerce parisien du marasme dont il souffre.

Mais, pour que cette Exposition réponde aux besoins de notre époque et produise des effets vraiment utiles au point de vue industriel et commercial, la chambre considère comme indispensable qu'elle ait un caractère international.

Dans ces conditions seulement, elle aura pour résultat de placer les produits étrangers à côté des nôtres, de nous instruire des progrès ou des défaillances de nos rivaux, de constater enfin la valeur réciproque de nos productions.

La chambre de commerce pense qu'au contraire une exposition purement nationale n'aurait que des inconvénients en livrant notre situation aux étrangers, sans nous éclairer sur la leur, et qu'elle nous exposerait, sous ce rapport, à toutes les conséquences des expositions internationales sans nous offrir, comme ces dernières, le bénéfice de la réciprocité.

En conséquence, la chambre de commerce s'est prononcée en faveur de l'Exposition universelle de 1889, mais à condition qu'elle soit internationale, et que le gouvernemnt s'assure l'adhésion préalable de toutes les puissances que nous avons intérêt à y voir figurer et à défaut desquelles une Exposition pourrait être plus nuisible qu'avantageuse.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le secrétaire,
Signé: C. MARCILHACY,

Le président,
Signé: DIETZ-MONNIN.

La *Liberté*, à propos des îles Ecrehous:

On a beaucoup parlé, ces jours-ci, de ces rochers arides où nos pêcheurs vont placer leurs casiers à homards. Les quelques cabanes qui leur servent d'abri devaient, dit-on, disparaître et être remplacées par des forts armés de canons de cent tonnes, qui, tournés vers la France, pourraient, en temps de guerre, faire pleuvoir sur nos villages de terribles projectiles.

Nous nommes en mesure d'affirmer que jusqu'ici les Anglais n'ont élevé sur ces îlots recouverts par la mer dans les grandes marées, aucune espèce de fortification. Il y a, au sujet des Ecrehous, une question qui n'est pas tranchée: c'est celle du droit de propriété; ce droit n'est pas établi pour l'Angleterre, qui ne l'a du reste jamais revendiqué. Et serait-il prouvé que ces rochers appartiennent à nos voisins d'outre-Manche, qu'ils n'auraient pas pour cela le droit d'y établir des fortifications menaçant notre littoral. C'est là une question de droit international qu'aucune puissance ne saurait violer; le cas échéant, le gouvernement français n'hésiterait pas à faire des représentations.

La question des Ecrehous est une de celles dont il est difficile de préciser le point de départ, mais qui ne reposent que sur des renseignements absolument inexacts.

M. de Brandt, ministre d'Allemagne à Pékin, a reçu l'ordre de notifier au Tsong-li-Yamen que son gouvernement ne consentirait à reconnaître le monopole du commerce de l'opium accordé à l'Angleterre qu'à la condition que des compensations commerciales seront accordées à l'Allemagne.

Le groupe ouvrier socialiste de la Chambre de France qui s'était affirmé dans son projet de législation internationale du travail, vient de se constituer définitivement. Il est actuellement composé, par adhésions écrites, des citoyens Antide Boyer, Camélinat, Numa Gilly, Basly, Planteau, Brialon, Prudon et Clovis Hugues.

Ces membres poursuivent l'élaboration, l'étude et la discussion de divers projets de lois d'ordre socialiste, dont l'énoncé sera incessamment communiqué à la presse.

En outre, le groupe a décidé d'accepter le concours des conseillers généraux ou municipaux de France qui voudront entrer en relations avec lui, collaborer à son œuvre et participer à une entente commune pour la constitution d'une union de toutes les forces socialistes ouvrières de France.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* combat l'assertion de différents journaux qui soutiennent que, dans la question des Carolines, on n'aurait pas eu besoin de recourir à la médiation du pape.

Le journal officieux déclare qu'en invoquant la médiation de Léon XIII on n'avait pas en vue la question des Carolines, mais la tension excessive des rapports de l'Espagne et de l'Allemagne, tension devenue dangereuse pour la paix entre les deux nations.

Le mérite indiscutable de la médiation du pape, c'est d'avoir mis fin à cette tension. Nul autre que le pape n'aurait pu obtenir ce résultat. Il fallait la vénération universelle dont on entoure la personne de Léon XIII et l'aptitude toute spéciale pour les questions de pacification dont le saint-père est doué.

La *Gazette Nationale* dit, en parlant des prétendues représentations que l'Allemagne aurait faites, à la France, au sujet de la surveillance à exercer envers les carlistes, que "jamais, en Allemagne, on n'aurait jugé nécessaire de faire, à l'information du *Times*, l'honneur d'un démenti."

La *Gaceta* de Madrid a publié le texte de la convention conclue entre la France et l'Espagne pour la défense gratuite des pauvres devant les tribunaux.

Le quatre-vingt-huitième anniversaire de la mort de Louis XVI a été célébré le 21 janvier, dans plusieurs églises de Paris.

Monsieur le comte de Paris a fait dire à Saint-François-Xavier, sa paroisse, une messe pour le repos de l'âme du roi. Il y assistait, ainsi que Mme la comtesse de Paris et leur suite.

D'autres services religieux ont été célébrés à la Madeleine, à Saint-Germain-des-Prés et à l'église Saint-Honoré.

La *Gazette de Francfort* d'Allemagne déclare, à la date du 20 janvier, qu'il est impossible de ne pas approuver la Déclaration du ministère français.

Le journal allemand fait ressortir l'habileté de M. de Freycinet et dit que le président du conseil n'est pas seulement un homme d'Etat, mais connaît en outre les hommes.

"Si tout dépendait de M. de Freycinet, ajoute la *Gazette de Francfort*, son programme, qui est merveilleusement combiné, serait aussi réalisé; mais il faut aussi compter, sur ce point, avec la Chambre. Puissent les députés imiter la prudence, la modération, l'esprit de conciliation et le sens pratique du président du conseil."

Par ordre de l'*Amirauté*, d'Angleterre, on vient de mettre en chantier 16 navires, représentant un total de 147 pièces de canon de gros calibre, jaugeant ensemble 58,700 tonnes et ayant une puissance de 93,000 chevaux-vapeur. Ces navires sont construits par l'industrie privée.

Mais il y a encore, dans les chantiers de l'Etat, en construction, 12 autres navires représentant un total de 91 pièces de gros calibre, 42,900 tonnes de jauge et une force de 55,000 chevaux-vapeur.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

Décédé lundi, 8 février, à midi et demi, à l'âge de 74 ans, NICHOLAS M. BENACHI, consul grec, natif de l'île de Chios. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, mardi, à 4 heures, de sa dernière résidence, 425 rue du Bayou.

Décédé, le 8 février, à 11 heures A. M., à l'âge de 59 ans, J. A. ST-AMAND. Les amis et connaissances des familles St-Amand, Dupré, Seghers et Salaün, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 3 heures P. M., de sa dernière résidence, No 26 rue Monroe (Carrollton).

L'enterrement passera à l'angle des rues Canal et Remparts, à 4 heures.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

L'HOTEL ROYAL
EST MAINTENANT OUVERT
ET TENU D'APRÈS LE
SYSTÈME EUROPÉEN,
Magnifiques Chambres à des Prix Modiques.
Restaurant sans supérieur en Amérique.
Les superbes salons et salles de réception de l'HOTEL ROYAL sont les plus luxueux au Sud et les plus confortables pour ceux qui veulent donner bal ou fêtes de toutes sortes, réceptions nuptiales, etc. Le public est invité à mettre à profit les avantages qu'offre le Restaurant.
9 fév—10f

Avis.

UN ancien propriétaire cultivateur et distillateur des environs de Cognac (France), demande la gérance d'une propriété, principalement d'une importance telle que la culture de la vigne. Ecrire L. T., bureau de l'ABEILLE, avec indication de la contrée et de la nature du sol.
9 fév—6t

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—A l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie le 1er février 1886, les messieurs dont les noms suivent ont été élus:

H. LARQUIÉ, S. HERNSHEIM,
E. BEOUHAY, Y. LIMOUSI,
J. FERRAN, R. FUSCA,
G. ESNARD.

Et à une réunion du conseil de direction, qui a eu lieu le 8 de ce mois, les officiers, ci-après nommés ont été choisis:

HENRI LARQUIÉ, président, et PETER COUGOT, secrétaire.

P. COUGOT,
9fév—10f Secrétaire.

Bureau de la